CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes 1 22 55

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 JUILLET 2020 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S): M. PATRICK BORE

OBJET : Approbation de la double contribution du Conseil départemental à la préparation du programme opérationnel régional FEDER/FSE+ et du programme opérationnel national FSE+.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux relations internationales et européennes - interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Depuis 2008, le Département des Bouches-du-Rhône s'affirme chaque année davantage comme un relai et un acteur incontournable de la mise en œuvre des politiques européennes sur le territoire des Bouches-du-Rhône.

D'abord gestionnaire de crédits FSE, le Département dispose aujourd'hui de la seule représentation départementale auprès des institutions européennes à Bruxelles.

Depuis 2019, il est également candidat au portage de projet FEDER. Aujourd'hui, le Département souhaite poursuivre son engagement européen en s'impliquant de manière pleine et entière dans la préparation de la prochaine programmation européenne et notamment dans l'identification des besoins et des priorités d'investissement qui figureront dans les programmes opérationnels 2021-2027 du Fonds social européen plus (FSE+) et du Fonds européen pour le développement régional (FEDER).

Cette ambition a été actée en séance du Conseil départemental du 5 avril 2019 via l'approbation du plan d'action conjoint au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et à la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la préparation de la période de programmation 2021-2027. Dans ce cadre, il est proposé que soit validée par le Conseil départemental la double contribution du Département des Bouches-du-Rhône à la préparation du programme opérationnel régional FEDER/FSE+ et du programme opérationnel national FSE+.

Cette double contribution vise à mettre en exergue les enjeux majeurs du territoire ainsi que les orientations stratégiques prioritaires du Département, et à identifier les projets structurants portés ou soutenus par le Conseil départemental et sur lesquels des fonds structurels FEDER et FSE+ pourraient être mobilisés.

Elle servira de base aux discussions qui s'engagent avec les autorités de gestion (la Directiongénérale de l'éducation et de la formation professionnelle pour une partie du FSE+ et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le FEDER et l'autre partie du FSE+) afin d'assurer la prise en compte des spécificités du territoire départemental et des besoins en matière d'investissement lors de l'élaboration des futurs programmes opérationnels national et régional.

L'enjeu est que les priorités d'investissement du futur programme opérationnel de la Région Sud soient établies dans un sens favorable aux compétences et projets portés par la Collectivité et les acteurs du territoire.

Ce rapport est sans incidence financière.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL